

Ce contrat de location saisonnière est constitué de 3 pages : le propriétaire fait parvenir au locataire un contrat complété et qu'il a signé, par la Poste ou par mail. Le locataire, après ajout de sa signature, renvoie un contrat contre-signé accompagné de l'acompte.

Objet	<b>Ce contrat a pour objet de définir les modalités de location saisonnière, du Gîte de LaMothe.</b>
Conditions particulières	<b>Le gîte est situé à la sortie du hameau de La Mothe, à Salles Courbaties en Aveyron.</b> Voir 'Conditions particulières' en page 1.
Conditions générales	Voir 'Conditions générales' en page 2.
Description	Voir 'Description' en page 3.

## Conditions particulières (page 1/3)

Entre le propriétaire (Adresse de correspondance)	<b>Anne Christine &amp; Marc Garreta</b> <b>5 Avenue de Fondiès 12200 Villefranche de Rouergue</b> 05 65 45 63 70 / 06 07 69 44 74 / mdigarreta@gmail.com			<b>Adresse de Retour</b>
Et le locataire				
Modalités	Durée	Nb personnes	Arrivée	Départ
		Majeurs : _____ Mineurs : _____	Le : A : Nous appeler la veille, puis 1 h avant l'arrivée au gîte.	Le : A : Penser au ménage : à votre charge ou sous traité.
Tarifs de la Location	Prix du séjour		Acompte	Solde
	Total=	€	= €	+ €
2 Options (Merci de préciser vos choix)		Option 1 : <b>Ménage</b> de fin de séjour		Option 2 : <b>Draps</b>
	Choix 1 :	Nous réalisons le ménage pour vous = + 65 €		Nous fournissons tous les draps = + 65 €
	Choix 2 :	Vous réalisez le ménage de fin (0 €)		Vous ramenez vos propres draps (0 €)

### Précisions :


- L'acompte (1/3) est versé à la signature du présent contrat, le solde (2/3 restant) à l'arrivée dans le gîte.
- Les charges (eau, gaz, électricité, fuel, bois) sont comprises dans le montant de la location.
- Toute restriction liée au Covid19 (confinement, non déplacements à plus de 100 km, ...) empêchant la location, entraînera annulation du contrat et remboursement intégral de l'acompte.
- La taxe de séjour est à payer en plus au propriétaire à l'entrée dans le gîte (compter 15 à 25 € pour une famille, pour une semaine, l'été).  
Selon tarif de la location, selon le groupe (adultes, enfants), selon la durée : détails sur <https://ouestaveyron.taxesejour.fr>

### Mise en œuvre :

- Cette location sera définitive si le propriétaire reçoit un exemplaire du contrat daté et signé, ainsi que le paiement de l'acompte
  - Avant le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (date échéance)
- Ce paiement peut être fait par chèque, virement avec RIB (nous le demander), ou virement vers mobile (type Paylib)
- Si par chèque bancaire l'ordre est : Marc Garreta
- Tous les échanges peuvent être faits par mail ; si par courrier utiliser l'adresse de retour ci-dessus et non l'adresse du gîte !
- Au-delà de cette date, cette proposition sera annulée et le propriétaire disposera du meublé.
- 
- Chacune des 3 pages du présent contrat doit être signée par les 2 (propriétaire et locataire).

**Propriétaire**

**Locataire**

<b>Fait à :</b>	<b>Villefranche de Rouergue (Aveyron)</b>	
<b>Le :</b>		
<b>Signature :</b>		

## Conditions générales (page 2/3)

### -1- Dispositions générales

Le locataire ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit de maintien dans les lieux à l'expiration de la période initialement prévue sur le présent contrat.

### -2- Utilisation des lieux

Le locataire jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux.

Le locataire s'engage à rendre le meublé, à son départ, aussi propre et rangé qu'il l'aura trouvé à son arrivée.

La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers.

Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de servir.

### -3- Dépôt de garantie

Le montant du dépôt de garantie est égal à **1000 Euros**.

Il est versé au plus tard au moment de l'entrée dans les lieux.

En règle générale, il est remboursé au locataire au moment de son départ, déduction faite, en cas de dégradation des éléments du meublé et des biens mis à disposition, des frais éventuels de remplacement ou remise en état.

Si le dépôt de garantie est insuffisant, le locataire s'engage à parfaire la somme après l'inventaire de sortie.

### -4- Nombre d'occupants

Au cas où le nombre de personnes acceptées qui est mentionné dans le contrat serait dépassé, le propriétaire et le locataire s'entendront à l'amiable compte-tenu des charges supplémentaires imposées par la modification de l'occupation.

### -5- Animaux

Le préciser en amont ; accord du propriétaire nécessaire (aucun pb pour les animaux de compagnie habituels).

### -6- Etat des lieux et inventaire

L'état des lieux du mobilier et des équipements sera fait contradictoirement au début et à la fin du séjour par le propriétaire (ou une personne le représentant) et le locataire et portera la signature des deux parties.

### -7- Charges

Elles sont incluses dans le prix de la location.

Il s'agit des frais correspondant aux consommations d'eau, de gaz et d'électricité, et en général du chauffage.

### -8- Paiement

Le montant de l'acompte est de 33% du coût de la location. (arrondi à la dizaine d'euros supérieure)

La réservation devient effective dès lors que le propriétaire aura reçu un exemplaire signé du présent contrat accompagné du montant de l'acompte, et ce avant la date d'échéance indiquée dans le contrat.

Le solde sera versé le jour de l'arrivée au meublé.

Si le locataire retarde son arrivée, il doit en aviser au préalable le propriétaire par écrit et lui faire parvenir le solde du loyer pour la date du début de la location initialement prévue ; dans ces conditions, il ne sera pas fait application de l'article 10 alinéa b.

### -9- Interruption du séjour

En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis celui du dépôt de garantie dans les conditions indiquées à l'article 3.

### -10- Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée :

-a- avant l'entrée en jouissance :

Les acomptes restent acquis au propriétaire ; toutefois, ils peuvent être restitués quand le meublé aura pu être reloué dans les mêmes conditions.

-b- si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat :

Le solde du loyer est dû au propriétaire.

Passé un délai de 24 heures et sans avis notifié par écrit, le propriétaire peut disposer de son meublé

-c- En cas d'annulation de la location par le propriétaire :

Il remboursera au locataire le double du montant de l'acompte reçu.

### -11- Assurances


Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier si son contrat d'assurance habitation principale prévoit l'extension villégiature (location de vacances). Dans l'hypothèse contraire, il lui est vivement recommandé de souscrire l'extension nécessaire.

### -12- Usage des équipements extérieurs

Un portique équipé de balançoires est mis à la disposition du locataire, ainsi qu'une piscine de 6 m de diamètre et 1,20m de profondeur, sécurisée selon les normes en vigueur. ( fonctionnelle du 1<sup>er</sup> Juin au 30 septembre)

L'usage des équipements extérieurs est à titre privé et sous l'entière responsabilité du locataire.

**Propriétaire****Locataire**

<b>Fait à :</b>	<b>Villefranche de Rouergue (Aveyron)</b>	
<b>Le :</b>		
<b>Signature :</b>		

Description ( page 3/3 )



- **Villes** : Villefranche de Rouergue / Villeneuve/ Salles Courbatiés
- **Pays** : France. ■ **Région** : Occitanie.
- **Département** : Aveyron.
- **Région touristique** : Rouergue, Quercy , Ouest-Aveyron
- **Adresse**: La Mothe. 12260 Salles Courbatiés
- **Proximité** : 8 Km de Villeneuve d'Aveyron, 20 Km de Capdenac  
20 Km de Villefranche De Rouergue, 24 Km de Figeac

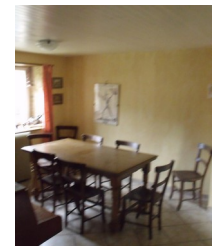
**'LaMothe' : Grand Gite de Charme en Aveyron.**

Le gîte de La Mothe est situé dans l'**Aveyron**, département rural du Sud de la France.  
C'est une maison individuelle, **ancienne ferme en pierre** de plus de 200 ans, au bout du hameau de la Mothe.  
Le gîte permet le repos et la découverte de la région en toutes saisons.

**Situation** Aveyron, Rouergue, Quercy, Lot, Salles Courbatiés, Naussac, Villeneuve, Peyrusse, Foissac, Capdenac, Villefranche, Figeac, Conques, Belcastel, Najac, Rocamadour, Padirac, Saint Cirq Lapopie, Millau, Viaduc de Millau.

C'est une maison tout confort sur une surface de **210 m2** : 6 chambres indépendantes (plus une chambre bébé, et plus une chambre-salon au RDC), une cuisine équipée, 3 salles d'eau, 4 WC, salon, salle à manger, **cheminée et chauffage central**.  
Une **piscine privée** (de juin à septembre) dans le jardin; un terrain de 1500 m2 et un parking complète le gîte.

Le gîte de Lamothe permet d'accueillir confortablement un groupe, une grande famille ou des familles avec leurs enfants, en toutes saisons.  
Le gîte de la mothe est loué toute l'année à la semaine, ou au Week End. En particulier pour toutes les vacances scolaires.



**Capacité d'accueil** : 12 personnes  
**Classement** : en meublé de tourisme, par la préfecture de l'Aveyron, 3 \* pour l'accueil de 12 personnes.  
**Type** : Maison - 10 Pièces - Indépendante - à étages - 210 m2.  
**Descriptif** : Salon, SAM, 6 chambres (+1chb bébé, + 1 chb-salon au RDC), Jardin (2000 m2), Terrasse, Cour, Parking privé, Piscine privée.  
**Disposition** : Au rez de jardin, se trouve la cuisine ( 20 m2, elle donne sur la terrasse puis le jardin ), le salon (28 m2, canapé, fauteuils, TV, et la cheminée), entre les deux une salle à manger(16 m2, infos touristiques, table avec rallonges pour 12 personnes), un 2ieme salon qui peut faire chambre (canapé- BZ) avec sa salle d'eau et WC, 1 WC indépendant, 1 cellier, l'entrée. Au 1<sup>er</sup> étage, 4 chambres, 1 salle de bains avec wc, 1 salle d'eau avec grande douche, 1 WC indépendant, 2 escaliers d'accès. Au 2<sup>ième</sup> étage, 2 chambres (sous les toits, mansardées, velux, un escalier d'accès).  
**Chambres** : chb1(1<sup>er</sup> étage/20m<sup>2</sup>/1 lit 160x200), chb2(1<sup>er</sup> étage/20 m<sup>2</sup>/1lit 160x200), chb2bis-bébé(1<sup>er</sup> étage/6 m<sup>2</sup>/1lit bébé de 60x120), chb3(1<sup>er</sup> étage/20 m<sup>2</sup>/1lit 160x200), chb4(1<sup>er</sup> étage/15 m<sup>2</sup>/1lit 160x190), chb5(2<sup>ième</sup> étage/11 m<sup>2</sup>/2 lits en 90x190), chb6(2<sup>ième</sup> étage/10 m<sup>2</sup>/2 lits en 90x190), Chb-Salon (RDC/12 m2/ 1 canapé BZ 140x190) avec sa salle d'eau et son WC  
**Equipement ménager** : Vaisselle et couverts, Ustensiles de cuisine, Réfrigérateur, Congélateur, Four, Plaques de cuisson, Micro ondes, Lave vaisselle, Lave linge, Aspirateur, Fer à repasser, Chauffage central, Cheminée, table ping-pong.  
**Equipement multimédia** :Internet ADSL avec Wifi, TV TNT, chaîne HIFI  
**Equipement extérieur** : Piscine sécurisée (Diamètre 6 m, profondeur 1,2 m, alarme détection de chute, (de juin à septembre)), salon jardin, barbecue, balancelle  
**Vue** : Campagne. - Vue dégagée // **Activités** : Pêche, Randonnée, VTT. // **Particularités** : Véhicule souhaité // **Orientation** : Sud-Est

Propriétaire

Locataire

Fait à :	Villefranche de Rouergue (Aveyron)	
Le :		
Signature :		